

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 12 mai 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 19 mai 2025

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE TERRITORIALE - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS : CONVENTION TRIPARTITE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ACTEE+ « FONDS CHENE »

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Sonia LUSSIEZ, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas VIDEAU, Sophie BOUTRIT pouvoir à François GUYON, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Rose-Marie NIETO, Noémie FERREIRA pouvoir à Romain DUPEYROU, Sophia MARC pouvoir à Johann SPITZ, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Franck PORTZ pouvoir à Jacques BILLY, Corinne RIVET BONNEAU pouvoir à Florent JARRIAULT, Séverine VACHON pouvoir à Philippe MAUFFREY, Lydia ZANATTA pouvoir à Aurore NADAL.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Patricia DOUEZ, Guillaume JUIN, Elisabeth MAILLARD, Marcel MOINARD, Michel PAILLEY.

Titulaire absente excusée :

Annick BAMBERGER.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 19 MAI 2025

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE TERRITORIALE - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS : CONVENTION TRIPARTITE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ACTEE+ « FONDS CHENE »

Monsieur **Jérôme BALOGÉ**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Considérant l'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), par délibération en date du 10 février 2020,

Considérant l'objectif territorial de maîtrise de l'énergie figurant au PCAET, notamment sur le patrimoine des communes,

Considérant l'historique des aides du Syndicat d'énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) en faveur de la maîtrise de l'énergie au profit des communes,

Vu la délibération du 12 avril 2021 par laquelle la CAN a approuvé sa candidature à l'Appel à manifestation d'intérêt « SEQUOIA », dans le cadre du programme ACTEE 2 (Action des collectivités Territoriales pour l'Efficacité énergétique), en tant que membre du groupement porté par le SIEDS,

Vu la délibération du 19 mai 2025 portant sur la convention multipartite prise entre le SIEDS et les différents EPCI du département,

Il est proposé de passer la convention tripartite, entre la CAN, « bénéficiaire », le SIEDS, « coordinateur du groupement lauréat » et la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), de manière à établir les règles particulières du partenariat pour la mise en œuvre du fonds CHÊNE dans le cadre du Programme ACTEE+.

En effet, suite à la réponse à la saison 2 du fonds « CHÊNE » lancé le 26 juillet 2023 à destination des bâtiments publics tertiaires des collectivités, le jury a décidé de sélectionner le projet de la CAN pour le compte des communes de Vouillé et Magné (détails en annexe de la convention tripartite jointe à cette délibération).

Les chantiers initiés par les communes de la CAN dans le cadre du Fonds CHENE sont les suivants :

LOT	Type d'opération	Intitulé opération	Commune	Montant opération	Montant de l'aide sollicitée (hors cofinancements)	% prise en charge (hors cofinancements)
N°4	MOE Rénovation globale	Réhabilitation thermique et fonctionnelle de l'école Jules Ferry	VOUILLE	177 870 € HT	60 000 €	40%
N°5	AMO	Réhabilitation thermique et fonctionnelle de l'école Jules Ferry	VOUILLE	66 550 € HT	23 292,5 €	35%
N°5	Etude de programmiste dans le cadre d'un projet de rénovation	Rénovation énergétique du groupe scolaire, de la salle polyvalente, du logement d'urgence, de l'espace associatif, de la salle omnisport	MAGNE	65 800 € HT	42 770 €	65%
N°5	Etude de programmiste dans le cadre d'un projet de rénovation	Etude d'opportunité géothermique du groupe scolaire, de la salle polyvalente, du logement d'urgence, de l'espace associatif, de la salle omnisport	MAGNE	8 450 € HT	5492,50 €	65%

La convention tripartite bénéficie aux communes et ne présente aucun caractère financier pour la CAN.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention tripartite jointe en annexe ;
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer la convention tripartite ;

- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer tous documents afférents

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance

Président